



DECLARATION DU GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE  
DU CONGO A LA 57<sup>ème</sup> SESSION DE LA COMMISSION DE LA  
POPULATION ET DU DEVELOPPEMENT

New York (Etats-y . . . . .)

Lu et prononcé par :  
Docteur **OYERE MOKE Paul**,  
Directeur Général de la Population





CE PROJET IMPLEMENTE SELON L APPROCHE « FINANCEMENT BASE SUR LA PERFORMANCE » A POUR BUT L AMELIORATION DES SOINS ET SERVICES DE LA MERE ET DE L ENFANT.

POUR LE FINANCER, LE CONGO A OBTENU AUPRES DE LA BANQUE MONDIALE UN PRET DE 20 MILLIONS DE DOLLARS.

AUSSI, MON PAYS A RELANCE LA GRATUITE DE LA CESARIENNE ET LES PRODUITS DE LA SANTE DE LA REPRODUCTION SONT ACHEMINES AU DERNIER KILOMETRE.

## **MESDAMES ET MESSIEURS,**

EN 2022, LE PARLEMENT CONGOLAIS A VOTE LA LOI MOUEBARA RELATIVE A LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES. CETTE LOI PROTEGE LES DROITS DE LA FEMME ET GARANTIT L EGALITE ENTRE L HOMME ET LA FEMME.

POUR TERMINER, LA REPUBLIQUE DU CONGO SOUTIENT LE PROGRAMME D ACTION DE LA CIPD ET SOLLICITE UN APPUI CONSEQUENT DE TOUS LES PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT POUR MENER A BIEN SON PLAN STRATEGIQUE SRMNIA-NUTRITION POUR LUI PERMETTRE D ATTEINDRE LES CIBLES 1, 2 ET 3 DE L \ ) ) ET LES TROIS RESULTATS TRANSFORMATEURS DE LA CIPD.

**JE VOUS REMERCIE !**